SAINT - LUC MEDICAL

SOMMAIRE

— Membre d'honneur 10.000 fr.
— Membre de soutien 5.000 fr.
— Abonnement 700 fr.

à verser au C.C.P. 000-0321178-11 de la Société Médical belge

Cotisation de membre ordinaire: le montant en est fixé par chaque cercle local et à verser auprès de celui-ci.

N° 1 - 1985

Confédération francophone des lignes de santé mentale en Belgique

La ligue nous informe de ce qu'elle organise à Spa les 27 et 28 avril 1985 un séminaire de sensibilisation aux implications psychologiques de la pratique médicale.

Renseignements auprès de:

P. Van Ermengem, 39 rue de Florence, 1050 Bruxelles (Tél. 02.539.03.63)

Ligue d'hygiène mentale de Wallonie, 7 bd du Nord 5000 Namur (Tél. 081.71.21.35)

EDITORIAL

Pour le médecin chrétien, pour celui qui a une certaine conception de la vie et de la valeur de l'homme on vit une époque troublée et bien des interrogations surgissent.

Autrefois les choses étaient simples, la conception se faisait par les voies naturelles et interrompre le cours d'une grossesse était un crime puni comme tel par les législations de tous les pays; l'avortement était considéré comme l'équivalent d'un assassinat par tous quelque fut l'appartenance philosophique.

Aujourd'hui tout est remis en question et bien des problèmes se posent: les banques de sperme et l'usage qu'on peut en faire... même après la mort du conjoint, les bébés éprouvettes, les embryons mis au frigo, les mères porteuses, autant de pratiques qui eussent été irréalisables il y a à peine 20 ans et qui ne se concevaient même pas.

Même le début de la vie fait l'objet de discussions; commence-t-elle à la fécondation de l'ovule, ou au stade blastula, ou au stade gastrula ou bien ne peut-on considéré comme un être à part entière l'embryon qu'à partir du moment où le système merveux existe?

Si beaucoup de ces pratiques ne peuvent être acceptées par une conscience chrétienne, il n'en reste pas moins qu'il y a lieu de définir la limite de ce qui est licite et de ce qui ne l'est pas. La réponse ne peut être que le fruit de mûres réflexions et de patientes recherches.

La création d'un centre de recherches bioéthiques au sein de l'Université Catholique de Louvain marque une étape importante dans la vie non seulement de la Faculté de Médecine mais de l'Université qui remplit ainsi pleinement sa mission.

Elle marque aussi une étape importante pour le corps médical qui trouvera dans les résultats de ses travaux des directives basées sur des données scientifiques.

C'est avec joie que les membres de la Société Médicale belge de Saint-Luc saluent la naissance de ce centre. Ils lui souhaitent bon succès.

J. LEDERER
président national de la
Société Médicale Belge de Saint-Luc

Création du Centre d'Etudes Bioéthiques à L'U.C.L.

Allocution d'ouverture du **président T. Godfraind**

Monsieur le Cardinal,
Excellences,
Monseigneur le Recteur,
Monsieur le Doyen,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Collègues, Chers Étudiants,

En ouvrant la cérémonie qui nous réunit ce soir, il me semble nécessaire de résumer brièvement les raisons qui ont amené la création d'un Centre d'Études Bioéthiques affilié à notre Université et plus particulièrement à notre Faculté de Médecine.

Dès 1978, soucieux de la séparation géographique de la Faculté de Médecine et des Facultés de Sciences Humaines de Louvain-la-Neuve, il m'a semblé utile de susciter des rencontres régulières en vue de discuter des questions relatives à la philosophie de la médecine. Ce projet obtint immédiatement l'appui et l'engagement de Jean LADRIERE. A ces séminaires qui portaient sur la logique de la recherche biomédicale, la définition philosophique du normal et du pathologique... ont participé plusieurs collègues médecins; le Professeur J. LADRIERE était lui-même secondé par Jean-François MALHERBE qui depuis lors a été nommé à la Faculté de Médecine. A l'occasion de l'organisation d'un séminaire interdisciplinaire sur le thème «Ethique et Génétique», il est rapidement apparu que la révolution biologique pose dans ses prolongements et même dans certains de ses développements des questions qui modifient radicalement la notion que l'homme se fait de la vie, de la nature, de la culture et de ses relations sociales.

Bien que certaines réalisations de la biologie moderne aient été pressenties par les vues poétiques de certains écrivains, je pense notamment à Aldous HUXLEY, leur exécution pratique a un tel impact que d'aucunes furent l'objet d'une grande incrédulité. Ainsi en fut-il du premier enfant né après fécondation in vitro, qui fit même imaginer qu'il s'agissait d'une supercherie. Pourtant la dissémination rapide de cette technique dans divers centres hospitaliers de tous les continents ne laisse plus de doute sur la reproductibilité de cette méthode et sur la demande qu'elle suscite dans le public. Le caractère spectaculaire de cette méthode qui a recueilli l'appui enthousiaste du Cardinal LUCIANI quelques mois avant qu'il devienne JEAN PAUL Ier, n'est qu'une des illustrations des possibilités nouvelles et révolutionnaires qui s'offrent à nous. Aujourd'hui. l'homme ne naît plus et ne meurt plus comme l'ont vu les prophètes de l'Ancien Testament, les Evangélistes ou même les penseurs du Siècle des lumières. Il ne fait pas de doute qu'une situation nouvelle se présente

à l'homme qui a reçu en gérance la Nature et continue la Création. Le défi que nous rencontrons semble plus primordial que celui des physiciens atomistes qui ont découvert le moyen de détruire la terre. La crainte et le remords d'Einstein n'éclairent pas notre réflexion. Ce qui est en question, c'est la signification du futur et par là même du présent par rapport à la Tradition. Dans quelle mesure nos actions sont-elles respectueuses de la liberté qui est le privilège de chaque être humain?

Depuis l'Antiquité, les médecins ont reconnu à l'exercice de leur pratique toutes les dimensions qu'une vive conscience de leur responsabilité les conduisait à percevoir. Ils ont toujours tenté de conformer leurs activités à la morale de leur société, sans toutefois hésiter à entrer en opposition avec l'ordre moral et juridique de l'époque lorsqu'il y allait de la défense des intérêts du patient.

La révolution médicale n'a certes pas laissé les médecins insensibles. De multiples débats ont eu lieu tant au niveau national qu'international et diverses solutions ont été proposées. Dans la plupart des pays, elles consistent à soumettre à une conscience collégiale l'avis de la conscience individuelle du clinicien ou du chercheur. C'est désormais au travers de comité d'éthique médicale que s'effectue la réflexion sur la valeur éthique de l'acte biomédical. Un des premiers comités constitué dans notre pays le fut dans notre Faculté à l'initiative du Doyen Gérard SOKAL. De telles démarches s'inscrivent dans le prolongement de la déclaration d'Helsinki, elle-même digne héritière du serment d'Hippocrate.

Notre démarche médicale est établie sur le concept selon lequel tout ce qui est bénéfique pour la survivance biologique et psychologique de l'espèce est parfaitement licite. Elle répond de manière pragmatique à la question posée, mais n'est pas à même de résoudre le problème de la signification de l'acte médical. En outre, elle ne prépare pas l'intervention des réflexions et décisions non médicales: économiques, politiques, juridiques, philosophiques, voire théologiques. Fonder l'éthique médicale sur les seules considérations biologiques serait ériger en ordre moral l'ordre des faits. Une réflexion plus organisatrice devient donc nécessaire, surtout dans notre Université où le besoin d'une réflexion bioéthique fut pour la première fois suggéré par le Père BONÉ.

Il semblait naturel que ce le fut et ce le fut en fait, philosophes, médecins et anthropologues se sont retrouvés pour débattre d'un même thème. Très vite, ils ont perçu la nécessité d'une réflexion multidisciplinaire. Pour construire la Maison de l'Homme, dans la dynamique de la Création, toutes les forces, tous les savoirs doivent se conjuguer. Notre démarche s'inscrit dans une dynamique de recherche qui contribue à enrichir le patrimoine humain.

C'est la noblesse de la Médecine que d'aider à naître et à mourir, mais aussi à vivre. Au moment où nos recherches créent un désordre dans l'ordre hérité, où notre civilisation occidentale vacille, oú notre Université s'interroge sur sa pérennité, il est bon de renouveler ses modes de pensée, de se remettre en question, méthodiquement.

Notre réflexion, nous n'avons pas voulu la garder jalousement dans une tour d'ivoire. D'emblée, nous y avons associé des personnalités extérieures à l'Université. Nous voulons aussi la partager et la soumettre à tous ceux qui acceptent de contribuer à notre recherche. Nous voulons aussi la soumettre à ceux qui ont reçu mission de transmettre le message du Christ qui est la référence que nous revendiquons. L'aide de tous les milieux extérieurs à l'Université qui nous ont soutenus, notamment la Commission Française de la Culture et l'Institut International des Scien-

ces Théoriques, l'appui concret d'amis lucides et le soutien des Evêchés, des Ordres monastiques et des Congrégations religieuses constituent l'encouragement visible qui soutient notre action. Nous avons été très sensibles à tous ces gestes et aussi à celui de Charles DELPORTE qui nous a offert une de ses œuvres.

En terminant, au nom de mes collègues du Conseil d'Administration, j'exprime notre gratitude et notre attachement à Monsieur le Cardinal qui a accepté de nous proposer une réflexion inspiratrice concernant le sens même de notre entreprise pour la Société et l'Eglise.

Je voudrais également remercier les Autorités Académiques, notamment Monseigneur Ed. MASSAUX et tous ceux qui dans cette Université ont contribué à la création de notre Centre.

Je donne la parole au Professeur Gérard SOKAL, Doyen de la Faculté de Médecine.



SARVA-SYNTEX

NAPROSYNE

APRANAX

Discours d'inauguration du **Professeur G. Sokal,**
doyen de la Faculté de médecine

Eminence,
Monseigneur,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Notre appel a été entendu. En attestent les nombreuses personnalités présentes ce soir, venues de tous les horizons, et parmi elles le primat de Belgique auquel nous exprimons avec respect notre fidèle et constant attachement.

Appel qui n'est pas sans inquiétude dès lors que dans le monde où nous vivons et particulièrement dans l'exercice de notre profession, les bases même de la réflexion et de l'action chancellent et sont sans cesse remises en cause. Cet appel, nous voudrions l'expliciter face à certaines réalités.

Il apparaît à travers l'histoire que rien n'a jamais empêché l'homme de vouloir étancher sa soif inextinguible de connaissances ni à satisfaire son avide et universelle curiosité, à un prix très élevé très souvent, à tout prix quelques fois et malheureusement aussi à n'importe quel prix dans certaines circonstances. C'est là l'origine de nos succès mais aussi de nos problèmes actuels.

En médecine et en biologie, les progrès spectaculaires que nous connaissons sont dus en grande partie au fait qu'après un long tâtonnement empirique, les chercheurs ont appliqué, aux phénomènes de la vie, les connaissances de toutes les disciplines scientifiques: mathématiques, physique et chimie. La vie apparaît ainsi comme une propriété de la matière dès lors qu'elle est structurée d'une certaine façon. A l'image de cette recherche interdisciplinaire, dans nos laboratoires, et même en clinique, ingénieurs, chimistes et informaticiens côtoient constamment les médecins et l'atmosphère de nos hôpitaux a profondément évolué. Après une longue période de recherche fondamentale, où les obstacles dits infranchissables ont sauté les uns après les autres, nous assistons, surtout au cours de ces 20 dernières années, à l'explosion des applications.

Les exemples sont nombreux; l'intrusion de l'ordinateur, la maîtrise de la fécondité, la dissection du DNA, cette merveilleuse molécule à l'origine même de la vie et dont la manipulation laisse entrevoir la guérison de maladies redoutables et la création d'espèces nouvelles, la découverte de mécanismes immunitaires permettant les transplantations d'organes ainsi que les rapides progrès des neurosciences. Dans ce dernier domaine, les chimistes et pharmacologistes nous fournissent des substances dont quelques milligrammes modifient profondément le comportement de la personne, comportement qui lui-même s'explique par l'un ou l'autre peptide neurotransmetteur. Grâce aux physiciens et à la médecine nucléaire, nous localisons à quelques millimètres près les zones cérébrales responsables de certains processus neuropsychiques. Tout s'explique par la science et on peut se demander si demain, il y aura encore de la place pour la poésie, le sens du sacré, un mystère quelconque ou le spirituel. D'où notre appel et aussi notre inquiétude car une faculté de médecine plus que toute autre se trouve face à ces problèmes dans le quotidien.

Cette faculté se compose essentiellement de cliniciens, de chercheurs et d'enseignants, fonctions souvent mélangées.

Les cliniciens sont confrontés avec la maladie, la souffrance et la mort. Pour eux, la finalité de leur mission doit, à tout prix, rester une personne humaine, le malade. Cependant, les moyens de plus en plus sophistiqués dont ils disposent pour leurs investigations et leurs traitements risquent de vicier cette finalité aux dépens de l'homme et au profit des moyens.

Les chercheurs sont pris dans une course effrénée où l'ogre des éditeurs réclame sans cesse une part accrue de publications qui, souvent, alimentent indirectement le flux des subsides indispensables. Le spectaculaire fait oublier ce qui est utile ou nécessaire. Le sens et le but de la recherche ne sont pas toujours clairement définis, orientés et soumis à une critique réfléchie.

Pour les enseignants enfin, qui ne maîtrisent plus depuis longtemps l'aspect global des connaissances, même spécialisées, la formation des hommes risque de s'effacer devant le gavage incessant des cerveaux. L'enseignement assisté par ordinateur apparaît à certains comme une panacée.

Pour tous, cliniciens, chercheurs et enseignants, la réflexion, le recul calme et serein, la remise en cause des buts et des moyens deviennent de plus en plus difficiles.

C'est ainsi que s'impose, pour notre faculté, la nécessité absolue d'une réflexion éthique, à la fois dans le domaine des buts, des moyens à mettre en œuvre et des applications des découvertes scientifiques et médicales.

Nous ne pouvons, à cet effet, nous isoler en tant que faculté dans un orgueil satisfait. Nous devons nous confronter à l'ensemble des tendances, réflexions et aspirations d'une société dont la diversité est extrême et qui, surtout dans une université catholique, ne peut nier le spirituel ni l'insondable et inépuisable richesse du message chrétien.

Dans cette perspective, une faculté de médecine doit s'associer à d'autres pensées et réflexions que celles qui déterminent le seul art de guérir. Nous avons besoin de philosophes comme de pain, de juristes, de théologiens et de très nombreuses personnes venant d'horizons aussi larges que possible. Nous ne réclamons

pas des doctrines car nous sommes bien conscients de l'extrême difficulté, à moins de présomption, de cerner en des formules invariables l'infini du spirituel et de la destinée humaine.

A notre point de vue, un Centre de Bioéthique doit, avant tout, être un miroir où se réfléchit notre action. Certes, dans toute la mesure du possible, ce centre sera ouvert aux urgences et aux problèmes d'une découverte récente mais il doit surtout apporter aux cliniciens, chercheurs et enseignants sans oublier nos étudiants, les connaissances nécessaires et la méthodologie indispensable à une réflexion éthique personnelle. Savoir s'arrêter, savoir écouter, savoir réfléchir, éclairés par des esprits différents et ouverts à d'autres horizons. Si cela devait être pour nous le résultat le plus immédiat de notre Centre de Bioéthique, je pense que son but serait déjà largement atteint.

C'est pour toutes ces raisons que nous accueillons avec joie dans notre faculté le Centre de Bioéthique que nous inaugurons aujourd'hui. Nous sommes heureux à de nombreux points de vue. Heureux d'être exemplatifs pour nos étudiants et le pays. Heureux du rayonnement actuel et futur de ce centre qui s'inscrit si bien en outre dans la perspective du développement intégré, prôné par notre Recteur. Heureux de ce qu'il recule davantage encore le danger de l'isolement de notre site éloigné géographiquement des autres facultés.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance pour tous ceux qui ont répondu à notre appel. A tous les éminents promoteurs de cette recherche et de ce dialogue bioéthique, à toutes les personnes qui œuvreront avec nous et à nos côtés, au sein de notre faculté, nous souhaitons plein succès.

Avis important

Nous tenons à avertir nos membres et nos abonnés que s'ils veulent s'assurer contre toute interruption du service de la revue ils sont invités à verser sans retard le montant de leur cotisation auprès du trésorier de leur cercle local.
Les abonnés sont priés de verser le montant de leur abonnement soit 700 F au C.C.P. 000-0321178-11 de la Société Médicale Belge de Saint-Luc.

«Sentir» et «pressentir» avec l'Eglise

Son Eminence le Cardinal G. Danneels,
Archevêque de Malines-Bruxelles,
Grand Chancelier de l'U.C.L.

Monseigneur le Recteur,
Mesdames, Messieurs,

L'inauguration du Centre d'études bioéthiques à l'Université Catholique de Louvain est un événement universitaire, humain et chrétien qui sera sans doute le début d'un nouveau chapitre d'une morale du XXIème siècle.

Une époque hantée par la préoccupation éthique

Si l'on a pu parler d'une crise ou d'une mutation de la morale, si le désarroi des temps présents conduit parfois au rejet de toute morale, notre temps, paradoxalement, est hanté par la préoccupation éthique. Cette réflexion sur la base éthique même de notre savoir et de notre agir - en particulier dans le domaine biomédical - est due au développement exceptionnel de la science et de la technologie modernes. Dans ce monde de questions et de pouvoirs nouveaux, la morale traditionnelle se trouve confrontée à un homme «éclaté» qui cherche une nouvelle cohérence. Cette préoccupation éthique se trouve encore renforcée par le fait que les découvertes et les progrès en sciences biomédicales sont vulgarisés largement dans le grand public et que celui-ci ne manque pas de poser des questions qui jusque-là restaient confinées dans le monde plutôt restreint des milieux universitaires et académiques. D'ailleurs même à l'intérieur de ce dernier, de nouveaux instituts et centres de recherche voient le jour. Ainsi, dans le domaine des études bioéthiques, en particulier depuis la fondation du Kennedy-Institute à Washington en 1971, pas moins de quinze centres, organismes et instituts de bioéthique se sont constitués entre 1970 et 1980 en Amérique du Nord. L'Europe suivra bientôt ce mouvement.

En ce même jour d'ailleurs, 3 avril 1984, l'Università Cattolica del Sacro Cuore de Milan, dans son centre de médecine à Rome, tient un important séminaire sur le sujet: *Diagnostica prenatali: aspetti medici, giuridici, etici,* en collaboration avec l'Istituto Giovanni Paulo II per Studi su Matrimonio e Famiglia de l'Università Lateranense de Rome. Et le nombre de publications annuellement publiées sur le sujet compte près de 2.000 titres pour la seule langue anglaise.

Tout cela pose des questions nouvelles et délicates, surtout en médecine. Le fameux serment d'Hippocrate, qui depuis des millénaires et plus, était le texte fondateur essentiel adopté par les professions de santé, sans être fondamentalement mis en question, se trouve pour la première fois dans une situation toute nouvelle et confronté à des questions redoutables.

Autrefois quelques principes de morale naturelle et le climat souvent chrétien de la formation ambiante pouvaient fournir dans la plupart des cas les critères décisifs pour l'exercice de la fonction médicale. Aujourd'hui, tout a changé. Ce n'est pas à moi de décrire la situation nouvelle de la médecine, ni ses progrès et ses problèmes. Désormais on choisit l'heure de la naissance, de la mort, le sexe et la carte génétique de sa progéniture. Ou presque.

Une véritable interdisciplinarité
Le primat de l'éthique

La biologie et les développements présents et à venir de la médecine modifient chaque jour plus profondément des concepts traditionnels séculaires comme celui de la nature. Ils exigent une mise au point sans cesse plus précisée et urgente, une réinterprétation sans doute des images de l'homme que s'était faites la culture occidentale inspirée profondément par le christianisme. L'Université Catholique ne pourra donc se dispenser de s'atteler à cette tâche et de faire œuvre de discernement au bénéfice de l'Eglise et de la société contemporaine. Refuser de devenir un laboratoire au sein de la communauté chrétienne et humaine serait une désertion particulièrement grave, car il y va du sort futur de l'humanité même. Si l'Eglise est selon le mot de Paul VI « experte en humanité », et si la biologie et la médecine modernes ont augmenté et changé la maîtrise de la nature par l'homme en incluant l'homme lui-même dans la sphère de son intervention, une Université Catholique ne peut se garder à l'écart en ce moment crucial de la « légitimation de la science ».

Il s'agit en effet de la survie de l'espèce humaine. Et tout principe de décision à cet égard implique la médecine mais beaucoup plus que la médecine. Aujourd'hui les décisions concernant l'homme, son développement harmonieux, sa santé, sa survie impliquent des interventions non médicales. Elles sont en effet économiques, politiques, juridiques, philosophiques. Seule l'Université, comme *Universitas Studiorum,* est capable de cette interdisciplinarité. Et puisque toute cette problématique concerne l'homme et que l'homme contemporain n'est pas pensable en dehors de sa relation à Dieu, elle ne manquera pas d'avoir besoin d'une réflexion théologique. Or seule l'Université Catholique est capable de mener à bien l'étude de l'homme en sa totalité.

Ce que Jean-Paul II affirme de la culture est applicable aussi bien à la médecine et aux techniques qu'elle met en œuvre : *« On ne saurait avoir cette conception de l'homme sans revenir à la dimension spirituelle et morale de l'homme même. C'est justement cette dimension spirituelle, intrinsèque à l'être humain dans toute sa profondeur, qui pourra faire éviter les définitions partiales et incomplètes de la culture et permettra que la culture serve au bien authentique de l'homme et de la société, à la promotion d'une qualité toujours meilleure de la vie, de l'individu et de la société. Tout cela nous aide à comprendre qu'une authentique politique culturelle* - entendez médicale - *doit viser l'homme dans sa totalité, c'est-à-dire dans ses dimensions personnelles - sans oublier les aspects éthiques et religieux - et dans ses dimensions sociales »* (Message au Directeur général de l'UNESCO, 24 juillet 1982; La Documentation Catholique, n° 1836, p. 805).

Il faudra donc mettre en œuvre une véritable interdisciplinarité pour résoudre les grandes questions sur l'homme et son avenir posées par la bioéthique.

Ce travail immense ne pourra pas se faire sans la contribution de toutes les disciplines concernées. Surgit alors le problème de l'articulation de problématiques aussi différentes que le droit, la théologie, la philosophie et la médecine. Ce n'est qu'au sein d'une institution comme l'U.C.L. et d'autres analogues, et en collaboration avec celles-ci à travers le monde, que nous pouvons espérer un jour de bien poser le problème de l'avenir de l'homme et de résoudre les redoutables problèmes de survie et de bien-être qu'il ne manque de poser. C'est à cette tâche que j'invite aussi au nom de l'Eglise, ce Centre d'études bioéthiques que nous inaugurons aujourd'hui. Vous vous doutez que je mesure le véritable enjeu et les problèmes délicats qu'il peut poser à la conscience humaine et chrétienne d'un pasteur.

En tout cela - comme Université Catholique - nous ne pouvons pas ne pas nous souvenir du primat de l'éthique. Je cite une fois de plus Jean-Paul II dans son discours à l'UNESCO en 1980 : *« Et je vous supplie : déployons tous nos efforts pour instaurer et respecter, dans tous les domaines de la science, le primat de l'éthique... La promotion de la connaissance est indispensable, mais elle est insuffisante quand elle n'est pas accompagnée de culture morale ».*

Recherche et liberté

Je ne vous surprendrai pas en vous disant que ces recherches ne manquent pas de poser des problèmes à des chercheurs qui veulent s'inscrire dans la longue tradition des Universités Catholiques dont la mission est d'être un catalyseur du dynamisme social et, à l'égard de l'Eglise, un catalyseur de son rapport avec le monde moderne. Il est donc compréhensible et légitime d'entendre des questions comme celles-ci : La liberté de recherche que suppose la réalisation d'un tel travail, sera-t-elle assez garantie dans une Université Catholique ? Sera-t-on en mesure de repenser certaines questions, dès lors que l'on connaît des déclarations du magistère catholique à ce sujet ?

Permettez-moi de répondre dans une certaine mesure à ces préoccupations bien compréhensibles et légitimes de chercheurs se situant délibérément dans la tradition chrétienne, mais n'étant pas moins confrontés à des questions fondamentales.
« Une science libre et dépendant uniquement de la vérité ne se laisse pas réduire au modèle de fonctionalisme ou à quelque autre chose de ce genre qui limite le champ cognitif de la rationalité scientifique. La science doit être ouverte et même multiforme et nous ne pouvons pas avoir peur de la perte d'une orientation unitaire. Celle-ci est donnée dans le trinôme de la raison personnelle, de la liberté et de la vérité, où la multiplicité des réalisations concrètes est confirmée et préservée » (Jean-Paul II, Allocution au Sacré Collège, 1981, La Documentation Catholique, n° 1800, p. 56).

Ainsi de nouveaux problèmes et un nouveau complexe de valeurs sont impliqués dans le questionnement bioéthique. On ne pourra pas se soustraire au devoir d'affiner les réponses classiques de la morale. Avec le Père Boné, dans un article à paraître dans *La foi et le temps*, je me borne à citer quelques unes.

Il y a le problème de l'hybris et de la maîtrise. Depuis la parole de la Genèse : « Peuplez la terre et soumettez-la », l'homme n'a fait que prolonger le geste créa-

teur. La nature humaine est perfectible, « autopoiétique », a-t-on pu dire. Ce pouvoir de l'homme sur la nature et sur lui-même, jusqu'où peut-il s'étendre sans mettre en péril son humanisation et son ouverture vis-à-vis de son Dieu Créateur? Où se trouve le point où le chercheur quitte le domaine de la saine « autopoièse » pour s'aventurer sur les chemins de Prométhée?

La patient a des droits et jouit d'une autonomie. Jusqu'où vont-ils? Quels sont ces droits à la vérité et à l'information, voire à la concertation, lorsqu'il s'agit de prolonger la vie, de stimuler le rythme cardiaque, de corriger une stérilité, de déterminer le sexe et la carte génétique?

Depuis toujours - c'est l'objet même du serment d'Hippocrate - la vie a un caractère sacré. Elle est don de Dieu qu'on reçoit avec gratitude. On la reçoit un jour; le moment venu, on la dépose, bon gré mal gré. Mais nous voilà capables d'intervenir au cœur même du processus vivant. La vie, oui, on la reçoit. Mais de jour en jour, il est plus évident qu'on la prend en charge. Et cette prise en charge, jusqu'où va-t-elle? En d'autres termes : Sainteté ou caractère sacré de la vie signifie-t-il aussi intangibilité?

Les limites de l'individu et de la personne semblent davantage fluides. Aux deux extrémités de la vie, les contours semblent plus difficiles à déterminer avec précision. A quel stade de l'évolution foetale peut-on parler encore de totipotentialité originelle et d'individuation? Certes il n'est pas justifié pour autant de ne point traiter l'ébauche en fonction de ce qu'elle est normalement appelée à devenir. Mais il faut fonder raisonnablement et valablement les positions éthiques en la matière. La vie humaine peut n'être pas encore personnelle voire individualisée et imposer pourtant déjà un respect fondamental, mais il faudra dire peut-être autrement comment elle le mérite et pourquoi.

Tous ces problèmes et bien d'autres encore seront à traiter dans ce laboratoire d'humanisation de la médecine que doit devenir le Centre d'études bioéthiques. Vous comprendrez mon plaidoyer et celui de beaucoup d'autres pour une collaboration vraiment interdisciplinaire. Vous comprendrez aussi le bien de cette interdisciplinarité que constitue l'Université et très spécialement l'Université Catholique, ce carrefour où devraient se rencontrer quotidiennement dans la sympathie, les médecins, biologistes, philosophes, juristes, sociologues et théologiens.

Centre de recherche

L'Eglise perdrait sa crédibilité en refusant d'étudier les problèmes brûlants d'aujourd'hui, même si ces problèmes sont jugés explosifs. Ce serait manquer à ce désir inné de la vérité qui la caractérise : la vérité sur l'homme, sur tout l'homme, sur l'homme tout entier et dans toutes ses dimensions. La recherche est légitime, indispensable même.

Il ne faudrait tout de même pas confondre recherche et enseignement. Le Centre est un centre de recherche. Il a été créé pour faire des recherches, des études, pour formuler des hypothèses de réponse. C'est pourquoi donc la pensée de ses membres n'est pas supposée être confondue avec des prises de position du Magistère catholique. C'est par fidélité à la foi que les chercheurs catholiques entreprennent ce travail d'exploration. Ils n'ont pas et ils ne veulent pas avoir de mandat pour enseigner la doctrine de l'Eglise. Mais selon le mot admirable de Teilhard de Chardin : ils veulent sentir à ce point avec l'Eglise qu'ils réclament le droit de « pressentir pour elle ».

Science et Foi

D'ailleurs, il faut bien distinguer entre science et foi. «*Le magistère ecclésiastique, dès le Concile Vatican II (**Gaudium et spes,** 36), a plusieurs fois rappelé les principes. Il a affirmé explicitement la distinction des ordres de connaissance entre la foi et la raison, il a reconnu l'autonomie et la liberté de la recherche. Nous ne craignons pas et nous excluons même qu'une science qui se fonde sur des motifs rationnels et procède avec une rigueur méthodologique, aboutisse à des connaissances qui entrent en conflit avec la vérité de la foi. Cela ne peut se produire que lorsque la distinction des ordres de connaissance est négligée ou même niée.*» (Discours aux hommes de science d'Allemagne, 15 novembre 1980; La Documentation Catholique, n° 1798, p. 1137).

Recherche et Magistère

La même distinction s'impose entre recherche et Magistère. Si le Magistère se prononce en certaines matières, ce n'est pas pour rétrécir le champ visuel de l'homme de science; au contraire, c'est pour l'élargir en montrant que l'homme qu'il étudie n'est pas l'homme-objet, mais l'homme-sujet, l'homme total dans toutes ses dimensions.

Dans une allocution aux membres de l'*Association médicale mondiale*, du 30 octobre 1983, Jean-Paul II déclare en effet: «*Un... point que je voudrais souligner devant vous... l'unité de l'être humain: il importe qu'on n'isole pas le problème technique posé par le traitement d'une affection déterminée de l'attention portée au malade dans toutes ses dimensions... Il faut sans cesse faire effort pour considérer l'unité profonde de l'être humain, dans l'interaction évidente de toutes ses fonctions corporelles, mais aussi dans l'unité de ses dimensions corporelle, affective, intellectuelle et spirituelle*» (Osservatore Romano, 30 octobre 1983, p. 7).

L'Eglise et la manipulation génétique

Tout en restant ferme sur le respect absolu de la vie humaine, l'Eglise ne refuse pas de considérer les problèmes nouveaux de bioéthique, comme celui de la manipulation génétique. «*Une intervention strictement thérapeutique qui se fixe comme objectif la guérison de diverses maladies, comme celles qui tiennent à des déficiences chromosomiques, sera en principe considéré comme souhaitable, pourvu qu'elle tende à la vraie promotion de l'homme, sans porter atteinte à son intégrité ou détériorer ses conditions de vie. Une telle intervention se situe en effet dans la logique de la tradition chrétienne...*» (Ibidem, p. 7).

Mais il y a une autre question: celle de savoir si une intervention sur le patrimoine génétique outrepassant les limites de la thérapeutique au sens strict doit être estimée, elle aussi, moralement acceptable?

Pour cela, il faudra respecter quelques conditions et accepter quelques prémisses comme par exemple *l'intangibilité* de la nature biologique de chaque homme «*en ce sens que celle-ci est constitutive de l'identité personnelle de l'individu au cours de son histoire. Il faut sauvegarder cette identité de l'homme «corpore et anima unus» (**Gaudium et spes**, n. 14, § 1)*. Il faut se garder de porter atteinte «*à l'origine de la vie humaine à savoir la procréation liée à l'union non seulement biologique mais aussi spirituelle des parents, unis par le lien du mariage; respecter*

la nature biologique commune qui est à la base de la liberté en évitant de modifier le patrimoine génétique et de créer des groupes d'hommes différents, au risque de provoquer dans la société de nouvelles marginalisations», et ne pas se laisser inspirer par des motivations raciales ou matérialistes.

«La vie étant un bien suprême, il faut un principe fondamental : d'abord empêcher tout dommage, ensuite rechercher et promouvoir le bien» (Ibidem).

L'expression «manipulation génétique» est ambiguë : elle couvre aussi bien la correction de certaines anomalies que des essais de promouvoir je ne sais quel surhomme. Il faut donc un discernement moral. Le Pape poursuit : *«Ne faudrait-il pas parler plutôt de «chirurgie génétique», comme pour mieux montrer que le médecin intervient non pour modifier la créature mais pour l'aider à s'épanouir dans sa ligne, celle de la création voulue par Dieu»* (Ibidem). Ces paroles de Jean-Paul, II même si elles contiennent des nuances importantes, sont favorables aux recherches et aux réponses dans le domaine de la bioéthique. Cela n'a pas toujours été mis en évidence dans les médias à l'époque.

Recherche, enseignement et publications

Puisque la bioéthique est un champ de questionnement plus qu'une branche d'enseignement, le Centre se propose d'être d'abord un centre de recherche. «Il a été créé pour être un lieu où les questions bioéthiques peuvent être exprimées, étudiées, approfondies, systématisées et où des hypothèses de réponse peuvent être élaborées et proposées à la discussion». C'est ce qu'affirment clairement ceux qui l'ont fondé.

Bien sûr une difficulté subsiste : la recherche ne peut se développer en vase clos. Tôt ou tard les étapes de la réflexion, les conclusions — même si elles restent partielles et provisoires —, de la recherche, doivent pouvoir utiliser le canal de l'écrit ou de la parole. Et l'opinion publique ne peut être tenue à l'écart de toute information au sujet de questions difficiles et en tout cas délicates. Cette opinion publique ne percevra jamais les chercheurs attachés à une Université Catholique comme s'exprimant à leur seul compte et sous leur propre responsabilité. Il faudra être très clair sur cette distinction entre recherche et porte-parole de l'institution. Et je lis avec satisfaction dans ce qu'on pourrait appeler «la charte» de ce Centre sous la signature de ceux qui l'ont fondé : *«Les membres du Centre d'études bioéthiques ont à cœur de prévenir cette méprise, chaque fois qu'ils le peuvent»*. Cela prouve - s'il était encore nécessaire, la rigueur de leur attitude scientifique et le discernement qui découle d'une appartenance locale à une Université Catholique. Je me félicite des deux.

Bioéthique et Tiers Monde

Permettez-moi de terminer par une suggestion qui voudrait se faire insistante et urgente. Je la fais aussi au nom de l'Eglise.

Le Centre d'Etudes Bioéthiques ne devrait-il pas avoir le courage d'engager des thèmes et des pistes de recherche qui ne soient pas seulement consacrés aux performances technologiques des pays développés, mais aussi à certaines questions urgentes de bioéthique plus directement en relation avec les besoins du Tiers Monde et des pays en voie de développement. N'y aurait-il pas lieu, notamment, d'encourager cette «chirurgie génétique» basée sur le principe fondamental : d'abord

empêcher tout dommage, ensuite rechercher et poursuivre le bien? Celle-ci ne devrait-elle pas, en effet, s'engager résolument dans des recherches qui aboutissent à des applications bénéfiques dans le domaine de la biologie animale et végétale utiles à la production alimentaire dans un monde qui a faim?

Ce serait là, sur le plan de la bioéthique, prolonger la tradition louvaniste d'aide au Tiers Monde, aujourd'hui encore pratiquée par la Faculté de Médecine notamment dans sa collaboration avec le Bénin, la Bolivie et d'autres pays en développement.

C'est sur cette suggestion qui est aussi l'expression de mon estime profonde pour l'œuvre entreprise aujourd'hui que je termine en exprimant mes meilleurs vœux pour la prospérité du Centre. Qu'il soit caractérisé par une vraie interdisciplinarité, une audace de pensée, une attention pour l'homme intégral et un souci continuel du pauvre.

P.S.: Je remercie de tout cœur les professeurs Boné, Godfraind, Ladrière et Malherbe qui m'ont procuré un dossier que j'ai largement utilisé en préparant cette allocution.

Allocution finale

Monseigneur Ed, Massaux,
Recteur de l'Université Catholique de Louvain

Monsieur le Cardinal,

La présence du Grand Chancelier sur un des sites de notre Université et son intérêt pour les diverses initiatives de notre communauté sont désormais traditionnels ! Ils ne nous surprennent plus. Mais à chaque nouvelle occasion nous apprécions davantage la profondeur de votre sympathie et l'attention, lucide et stimulante tout ensemble, que vous voulez accorder à la vie de cette Maison et aux multiples expressions qu'elle en propose.

Aujourd'hui, Eminence, l'enjeu vous a suggéré de nous apporter plus encore que l'encouragement, considérable pourtant, d'une présence : vous venez de brosser pour nous, en traits nuancés et chaleureux, la fresque d'une anthropologie chrétienne. Je la vois susceptible d'inspirer la recherche et la réflexion du nouveau Centre d'Etudes Bioéthiques, dont nous célébrons ce soir la naissance. Pour ces paroles lucides et la richesse d'orientation qu'elles recèlent, veuillez agréer l'expression de notre très profonde gratitude.

Monsieur le Président,
Monsieur le Doyen,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Il y a près d'un an maintenant, le Conseil d'administration de notre Université était informé de l'initiative souhaitée par un groupe de professeurs et de chercheurs de diverses facultés et instituts, de constituer, avec la collaboration de personnalités extérieures appartenant au domaine de la santé, une ASBL spécifiquement attachée aux problèmes éthiques, juridiques, philosophiques et théologiques soulevés par le développement des sciences de la vie et leurs applications médicales.

Parmi les laborieuses et souvent ingrates questions mises à l'ordre du jour d'un Conseil d'administration, le projet dont nous prenions connaissance emporta d'emblée un agrément et un appui enthousiaste. Qu'un lieu de rencontre et de dialogue entre chercheurs universitaires appartenant aux diverses disciplines concernées soit organiquement constitué pour relever les défis proposés à la société contemporaine par le développement scientifique et la performance technologique, paraissait répondre

adéquatement à la mission de nos universitaires et aux attentes de l'homme d'aujourd'hui.

Et il était significatif, rassurant et prometteur aussi bien, de voir pareille fonction de recherche et de discernement germer spontanément de la conscience des divers responsables. Mieux qu'aucune structure imposée d'en haut, l'initiative prise à la base saurait garantir, nous l'espérions, la profondeur des motivations et la fécondité des efforts du Centre projeté.

C'est donc avec une joie très sincère, chers amis, — vous savez que je n'ai pas l'habitude de camoufler mes réactions ! — c'est avec une joie très sincère que le Recteur s'associe aujourd'hui à cette manifestation qui veut célébrer modestement mais publiquement la mise sur pied de votre cellule de recherche et d'action, érigée en ASBL affiliée à notre Université.

Le président du Centre et le doyen Sokal ont sobrement rappelé tout à l'heure les urgences d'une réflexion bioéthique pour laquelle, avec profondeur, Monsieur le Cardinal a d'ores et déjà proposé, dans l'éclairage de la foi, la vision de l'anthropologie chrétienne. Le Centre d'Etudes Bioéthiques nous remet ici même une plaquette fixant, avec l'organigramme de son équipe, les lignes de recherche et d'animation actuellement pratiquées par lui. Voilà qui me dispense de développer longuement la justification de la réflexion entreprise, et la mission qui lui incombe.

Permettez cependant que, comme Recteur de cette Université, je vous mette en relief quelques points particuliers qui me tiennent davantage à cœur. Je suis persuadé que les responsables et les collaborateurs du Centre (qu'ils appartiennent ou non à notre communauté universitaire) y trouveront, avec le témoignage de mon estime, un chaleureux encouragement pour le travail entrepris.

1. Votre Centre, Mesdames, Messieurs, entend se situer au carrefour de l'interdisciplinarité entre la biologie, la médecine, le droit, la philosophie, la sociologie et la théologie essentiellement. C'est une vocation strictement conforme à la mission de l'université et je me réjouis de ce que vous osiez l'assumer. Le monde actuel souffre d'un cloisonnement épistémologique de plus en plus étroit résultant de l'hyperspécialisation de la science moderne. En matière de biologie, de médecine et de société en particulier, la technologie davantage performante risque de «casser l'homme». Les vrais problèmes pourtant et les questions fondamentales qui nous concernent sont désormais situés à l'interface des diverses sciences — proprement «trans-scientifiques» — et réclament donc avec urgence une réflexion *intégrant* les aspects *complémentaires* de toutes les disciplines pour une restauration ou une restructuration de *tout* l'homme. Notre Université s'est arc-boutée depuis quelque 4 ans sur cet effort de développement et d'intégration : si la préoccupation a quelque sens et mérite notre consécration, c'est au niveau de l'humain d'abord, et l'anthropologie doit devenir son premier champ d'application. Or, vous le savez comme moi, l'interdisciplinarité n'est pas «donnée» : elle est un art difficile ; elle exige un laborieux effort, toujours à reprendre aussi bien, et les spécialistes que vous êtes, seront tentés, à raison même de leur compétence, de se replier dans la loyale mais confortante sécurité de *leur* spécialité. Je vous demande de ne pas laisser faillir votre intention de rencontre et de dépassement. Je demande en particulier et très explicitement aux spécialistes des sciences humaines, aux philosophes, aux chercheurs engagés dans l'éthique et la théologie morale, d'avoir le courage d'*entendre* les questions que leur adressent la biologie et la médecine modernes, de *recevoir,* — en dépit de son caractère souvent nouveau voire ardu —, l'information que les collègues des sciences biomédicales soumettent à leur ré-



BEECHAM PHARMA S.A.

recherche
création
développement

CLAMOXYL TRADE MARK

amoxicilline

capsules 16 × 500 mg/16 × 375 mg
sirops 250 mg/125 mg
sachets 16 × 500 mg/16 × 250 mg
injections I.M. 3 × 1 g/I.M. 6 × 1 g

STAPHYLEX TRADE MARK

flucloxacilline

capsules 16 × 500 mg/16 × 250 mg
injections 3 × 1 g

COMPLAMIN TRADE MARK

nicotinate de xantinol

comprimés 50 × 150 mg
ampoules 10 × 300 mg

COMPLAMIN TRADE MARK PL

nicotinate de xantinol

dragées 60 × 500 mg



SOCIETE GENERALE DE BANQUE

MA BANQUE A MOI

flexion. Je leur demande d'*avoir l'audace* de rechercher avec eux les réponses nouvelles, non disponibles encore, appelées par les problèmes fondamentalement neufs qui se profilent à l'horizon ou foncent déjà sur nous.
Collaborateurs du Centre d'Etudes Bioéthiques, vous n'avez pas directement mission d'enseignement. Vous aurez moins encore à vous substituer à aucun Magistère d'Eglise. Mais vous aurez la responsabilité d'une recherche dont les conclusions, dès lors qu'elles sont rigoureusement fondées, ne sauraient être ignorées et serviront donc, de manière éminente, la société civile ou religieuse et ses instances responsables.

2. Dans le domaine particulièrement neuf des biotechnologies et de l'ingénierie génétique, des initiatives sont prises aujourd'hui même dans ce pays et à l'étranger, dont il n'est pas possible encore de discerner les lointaines conséquences, mais qui ne laisseront pas de modifier profondément la société de demain. D'aucuns estiment que nous nous trouvons à ce propos à la veille de transformations fondamentales dont l'impact sur l'économie, la culture et le comportement pourrait projeter la communauté humaine tout entière sur une nouvelle orbite de civilisation. Les révolutions suscitées à l'occasion de la découverte de l'écriture, de l'imprimerie, de l'électricité, l'avènement de la société industrielle... ne seraient que de fragiles analogues de cette mutation plus radicale, en avant de nous, et qu'il est donc nécessaire d'ausculter avec intelligente devination. Je suggère que le Centre d'Etudes Bioéthiques ne reste pas étranger à ces préoccupations.

3. Je crois enfin que la Bioéthique ne saurait se limiter aux seules sollicitations des pays de haute technologie. A l'autre bout du spectre, pour les trois quarts des habitants de la planète vivant dans des conditions de moindre développement, la vie, la simple survie, la qualité de la vie et le respect de la vie posent une série de problèmes éthiques, dont les politologues sans doute, mais les scientifiques, les économistes, les juristes, les défenseurs du droit et les moralistes ont à prendre la mesure et à favoriser une solution juste et équilibrée. Pour être plus humbles et moins spectaculaires, ces questions n'en sont pas moins urgentes et dignes de votre intérêt.
L'ingénierie génétique, les greffes rénales et la fécondation in vitro sont — provisoirement du moins — encore des luxes de pays nantis. Les graves questions qu'elles nous posent ne doivent pourtant pas nous laisser ignorer les interpellations éthiques au niveau des «besoins élémentaires» de la santé ou de la dignité de la vie et de la mort tels qu'ils sont *concrètement* ressentis de façon *infiniment banale* par la *très grande majorité* des hommes et des femmes de cette planète.

4. Grâce à l'ouverture qu'il a voulu se donner sur le monde de l'hôpital, du nursing, et aux contacts structurels qu'il veut entretenir avec les professions de la santé en général, le Centre d'Etudes Bioéthiques doit être un lieu privilégié d'échange entre l'Université et la société. Une fécondation réciproque et un enrichissement mutuel sont attendus des liens institutionnellement prévus par vos statuts et opérationnellement noués déjà dans les séminaires, le service de documentation et les diverses animations dont vous nous proposez le programme. Voici plusieurs années déjà que l'Université, notamment par la FOPES et la FOPA ou par sa présence dans les milieux adultes, développe une politique d'attention plus systématique, de réceptivité et de service à la société concrète qui peut tant nous apporter. J'estime que la création du Centre d'Etudes Bioéthiques répond, dans le domaine de la santé, à une préoccupation toute proche, et je m'en réjouis.

Mesdames, Messieurs,

L'Université Catholique de Louvain a lieu d'être fière parfois de la qualité de ses instituts de recherche, du travail de ses généticiens, des succès de ses équipes chirurgicales, des découvertes ou simplement de la probité du travail de ses endocrinologues, de ses obstétriciens et de ses internistes. Il me paraît profondément SAIN et foncièrement COHERENT avec la perspective de globalité du travail universitaire que, parallèlement à ces unités de pointe en recherche proprement scientifique ou technologique, une réflexion fondamentale soit entreprise avec nos juristes, nos sociologues et nos spécialistes de la philosophie ou de la théologie morale à propos des valeurs mises en cause par les performances de la clinique, du laboratoire ou d'un Institut de pathologie cellulaire. Qu'un lieu de rencontre et d'échange existe à ce très haut niveau de la recherche interdisciplinaire vient donc combler un vœu profond de la communauté universitaire.

Avant de clore, je veux me retourner vers cette extraordinaire GRANDE ORAISON que l'artiste Charles DELPORTE a eu la généreuse pensée d'offrir au Centre d'Etudes Bioéthiques. Inspiré, m'a-t-on dit, par le monde végétal, pétri dans l'argile battu par les vagues sur une plage de la mer du Nord, coulé dans un matériau de synthèse, ce haut-relief est à lui-même toute une symphonie de notre monde de nature et d'artifice, de labeur manuel et de génie, fragment central d'une « Litanie pour un amour éternel».... Vous avez dit, Monsieur le Président, votre chaleureuse gratitude à l'initiateur du chef-d'œuvre qui va décorer le nouveau Centre d'Etudes Bioéthiques. Je souhaite quant à moi que ce visage du Dieu créateur, aux yeux clos dans la méditation de son grand projet, et si profondément incarné dans la création dont il se fait si proche, soit désormais pour vos travaux une source permanente d'inspiration et de créativité...

Mgr Ed. Massaux, Recteur.
Louvain en Woluwe, le 3 avril 1984.
Inauguration du Centre d'Etudes Bioéthiques.

Effet de la législation sur le nombre d'avortement au Canada

par J. Lederer

En 1969, le Canada a amendé la législation qui interdisait l'avortement. Le «Criminal amendment act 1969 (Bill 150)» a autorisé à partir du 26 août 1969 l'avortement thérapeutique si un comité d'avortement thérapeutique, rattaché à un hôpital accrédité ou agréé et composé de 3 médecins au moins estime que la poursuite de la grossesse mettrait en danger ou risquerait de mettre en danger la vie ou la santé de la mère. Les avortements doivent être pratiqués dans les hôpitaux agréés ou accrédités.

Le nombre d'hôpitaux dotés d'un comité d'avortement est passé de 143 en 1969 à 271 en 1979. Le bulletin canadien des statistiques signale que durant cette période le nombre d'avortements a sextuplé, en effet il a été de

— 11.200 en 1970
— 31.000 en 1971
— 49.300 en 1973
— 65.100 en 1979

Il s'agissait dans la majorité des cas de jeunes femmes célibataires. Dans son bulletin statistique où nous avons puisé ces chiffres, l'O.M.S. se réjouit de ce que la libéralisation de l'avortement ait fait effondré la mortalité due à cette pratique. Elle signale cependant un taux de 3 % de complications précoces, mais ne souffle mot des complications tardives et notamment des délabrements durables que l'on rencontre chez les femmes qui se sont fait avorter.

La simple lecture des chiffres montre toute l'hypocrisie de la loi autorisant l'avortement thérapeutique. Si dans l'esprit de ses promoteurs elle devait avoir pour but de sauver la vie ou la santé de la mère, comment admettre qu'il ait fallu recourir plus de 65.000 fois à cette manœuvre en un an au Canada et que la nécessité de cette pratique ait sextuplé en 10 ans.

La grossesse est un phénomène biologique dont le déroulement avec toutes les ressources de la médecine moderne ne donne lieu qu'exceptionnellement à des complications.

La loi autorisant un avortement thérapeutique a en fait institué un avortement de confort, autorisant toutes les licences et contribuant à l'abaissement de la moralité, La vie d'un enfant à naître passe après le «plaisir» de jeunes irresponsables.

Il paraît évident, et l'évolution qui s'est faite au Canada le montre, que rapidement le comité d'avortement thérapeutique se transforma en une association de complices qui pratiquent l'avortement en dehors de toute considération médicale basée sur un état pathologique mettant la vie de la mère en danger et surtout en dehors de toutes considérations morales.

Cette libéralisation de l'avortement implique une vision bassement matérialiste de la vie, ravale l'homme au niveau de l'animal. Sans aucun respect pour la valeur d'une vie humaine, on pratique un assassinat in utero pour un confort bien illusoire de celles qui le demandent.

L'exemple du Canada (comme celui de la France) montre où nous mènerait une loi qui sous les couvertes de critères hypocritement sévères, autoriserait l'avortement. Seuls les adversaires de toute éthique peuvent la souhaiter. On peut espérer que ceux qui se réclament de conceptions chrétiennes pour attirer les votes des catholiques lors des élections ne les trahiront pas en renonçant à un combat qu'ils doivent mener avec acharnement.

L'Assemblée Générale du 19 octobre 1985

La société médicale belge de Saint-Luc tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 19 octobre 1985 à Tournai. Elle débutera à 14 h 30, sera suivie de la messe à 18 h et d'un diner à 19 heures. Tout aura lieu au grand séminaire épiscopal.

Le thème retenu pour cette année est
STABILITÉ DE LA FAMILLE ET AVENIR DE LA SOCIÉTÉ.

Les détails du programme seront communiqués dans le prochain numéro.

Pour les dames, il est prévu une visite de la cathédrale et de son trésor sous la direction d'un guide particulièrement compétent.

Dès aujourd'hui retenez cette date afin que nous nous retrouvions nombreux pour la fête de notre patron saint Luc.

Bibliographie

Hertoghe, L., Borlée, I. et De Wals, Ph.
Législation sociale et médecine préventive
édit. M. Lechat; Faculté de Médecine de l'U.C.L.
Unité d'Epidémiologie
3e édit. 1984

L'unité d'épidémiologie de l'Université Catholique de Louvain vient de publier la troisième édition de son Vade Mecum à l'usage des médecins praticiens et du personnel de soins de santé. Il s'agit d'une mise à jour de la législation sociale en matière de soin de santé et de médecine préventive.

Ce livre vient à son heure car la communautarisation des soins de santé a profondément modifié les structures des services.

Ce livre fournit aux médecins généralistes des informations simples et des informations pratiques qui sont de nature à les aider dans leur pratique quotidienne.

La première partie passe en revue la législation sociale ainsi que les différents aspects de la sécurité sociale, des risques professionnels, de l'aide et de l'assistance médicosociale, de la problématique des handicapés et de la protection de la jeunesse. L'information fournie sur chacun des domaines est immédiatement utilisable par le médecin praticien.

La seconde partie décrit les structures officielles de la médecine préventive auxquelles le médecin praticien, premier responsable de la promotion de la santé a intérêt à collaborer.

Il s'agit d'un document pratique, donnant notamment les adresses et les données utiles des administrations et organisations compétentes.

Ce livre vu son intérêt pratique et sa grande clarté mériterait d'être entre les mains de tous les médecins praticiens et des étudiants en médecine des dernières années.

Prix : 400 F + frais d'envoi à verser au compte 310-0581122-81 de « Epidémiologie U.C.L. » en indiquant « Législation sociale et médecine préventive ».

J. LEDERER

Société Médicale Belge de Saint-Luc

(Association sans but lucratif)

Président général : Prof. Dr. Lederer

Secrétariat général : avenue de l'Yser 19 - 1040 Bruxelles

Tél. : 735.36.02

C.C.P. : 000-0321178-11

Société de St. Luc de Bruxelles. Dr. J. Sacré - Av. d'Huart 130 a - 1950 Kraainem.

Société de St. Luc de Charleroi. Dr. Dercq G. - rue de l'Industrie 1 - 6100 Mont-sur-Marchienne.

Société de St. Luc de Liège. Dr. P. Olfers - rue E. Solvay 58 - 4030 Grivegnée.

Société de St. Luc de Mons. Dr. Orban - rue Masquelier 39 - 7000 Mons.

Société de St. Luc de Namur. Dr. F. Jonard - rue Blondeau 5 - 5000 Namur.

Société de St. Luc de Tournai. Dr. Hamoir - rue du Champge 13 - 7500 Tournai.

Medicus Mundi

Secrétariat Général : Avenue de Woluwé St Lambert 78 - 1200 Bruxelles
Téléphone : 736.18.31 — C.C.P. 000-0038082-58